

ORGANISATION POLITICO-RELIGIEUSE DU GOBIR AU XIX^{ÈME} SIÈCLE

Issoufou YAHAYA

Université Abdou Moumouni, Niger

issoufou.yahaya@gmail.com

&

Abou MOUNTARI

Université Abdou Moumouni, Niger

aboumount@gmail.com

Résumé : Les pratiques islamiques et animistes sont perçues dans tous les aspects de la vie au Gobir. En effet, l'organisation politico-religieuse du Gobir est typique des Etats haoussa au sein desquels le pouvoir politique repose sur le syncrétisme religieux. Le souverain est élu par un collège électoral composé de neuf (9) membres, le *Taran Gobir* assisté parfois des *Mallamai* (Oulémas ou Marabouts) et des *Anna* (Animistes). L'administration du Gobir est très lourde et difficile à entretenir, car, contrairement aux autres Etats haoussa, les titres sont ici nombreux ; certains auteurs en invoquent 115 titres répartis en 9 classes (Nicolas G., 1969 : 208), d'autres estiment qu'ils sont au nombre de 95 (Hamani D., 1999). Il ressort de nos propres investigations que la liste des titres au Gobir comprend 100 titres avec à leur tête le roi.

Mots-clés : Tsibiri, Gobir, Sarkin Gobir, Anna, Mallamai, Sarauta

Abstract: Animist and Islamic practices are perceived in all aspects of life in Gobir. In fact, the political and religious organization of Gobir is typical of Hausa states within which the political power lies on religious syncretism. An electoral group of nine members, the *Taran-Gobir*, sometimes helped by *Mallamai* (Islamic religious leaders) and the *Anna* (Animist leaders), elects the king. The administration of Gobir is very heavy and difficult to support, because, contrary to other Hausa states the titles are numerous. Some authors talk about 115 titles shared among nine (9) classes (Nicolas G., 1969: 208); others estimate that there are 95 titles (Hamani D., 1999). Through our own investigations, we have found 100 titles in Gobir with at their top, the king.

Key-words : Tsibiri, Gobir, Sarkin Gobir, Mallamai, sarauta.

Introduction

Le XIX^{ème} siècle marque une étape décisive de l'histoire du Gobir. Le djihad d'Ousman Dan Fodio, déclenché à partir du Gobir, a été l'évènement indiscutable de cette période. Ce mouvement de réforme islamique a entraîné des changements remarquables sur les plans politique, économique, social et

religieux dans les États haoussa, particulièrement au Gobir, noyau du djihad. La présente réflexion porte justement sur ces changements. Quels sont-ils ? Comment sont-ils advenus ? Quels domaines de la vie touchent-ils ? L'article se donne comme objectif principal d'étudier les transformations alors intervenues au Gobir dont le pouvoir du prince est aujourd'hui profondément enraciné dans une combinaison de pensées animistes et islamiques. De manière spécifique, l'étude vise d'abord à décrire les institutions politiques du Gobir du XIX^{ème} et leur fonctionnement, ensuite à expliquer les mutations socioéconomiques survenues, enfin à analyser le syncrétisme entre les traditions et l'islam actuellement manifeste dans la gouvernance et le comportement social dans le Gobir. La principale hypothèse que formule l'étude est que l'organisation politico-religieuse du Gobir issue de la Réforme d'Ousman Dan Fodio, même si elle s'apparente à celle des autres États haoussa, est beaucoup plus complexe. Plus spécifiquement, nous posons que le Gobir a un système monarchique hiérarchisé, que l'Islam et l'animisme demeurent une des bases idéologiques de la société dans tous les aspects de la vie quotidienne. Pour mener cette étude, nous avons conduit des entretiens directs. Ces discussions directes individuelles et en groupe furent menées avec des personnes ressources : les dignitaires de la cour du Gobir-Tsibiri, gardiens des traditions du Gobir, les traditionnistes intéressés au Gobir mais n'étant pas dignitaires. Le questionnaire a porté sur l'organisation politique, religieuse et administrative, ainsi que sur les revenus les revenus de l'Etat.

1. Présentation sommaire des institutions politiques

1.1 Le roi : la question de légitimité

A l'instar des autres États haoussa, le Gobir est dirigé par un souverain, le *Sarkin* Gobir. L'autorité et la légitimité de ce roi découlaient, à l'époque d'Alkalaoua, l'ancienne capitale de cette entité, d'une part de son appartenance à la dynastie de Banatourmi traditionnellement considéré comme le premier *Sarkin* Gobir (Augi A. R, 1984 : 425) et d'autre part de son élection par le collègue électoral, le *Taran* Gobir. Au cours du XIX^{ème} siècle ce critère a connu une évolution. En effet, le critère retenu dorénavant est l'appartenance à l'une des quatre familles régnant à Tsibiri, la nouvelle capitale, à savoir la famille de Baoua Jan Gorzo (1771-1789), celles de Yacouba (1789-1796), de Bounou Nafata (1796-1802) et de Gomki (1818-1821). Toutefois, le caractère électif a survécu et l'heureux élu est désigné par le collègue électoral, le *Taran* Gobir. En effet, des changements importants furent constatés au Gobir indépendant. C'est le cas de la répartition des dynasties prétendant à la succession au trône en quatre (4) lignées. Ce principe fut instauré au cours du règne de Mayaki (1836-1898). Par contre, à Alkalaoua la succession fut limitée aux seuls descendants de Ibrahim Babari¹ (1734-1764). L'institution de ce principe au XIX^{ème} siècle avait pour but

¹Ibrahim Babari est le fondateur d'Alkalaoua comme capitale du Gobir au XVIII^{ème} siècle. Cette ville existait avant même la conquête du royaume de Zamfara par le Gobir. Ce fut la résidence du Kadi de Zamfara. C'est

de réduire les problèmes liés à la succession qui s'aggravèrent vers la fin du siècle. Les princes se lancèrent farouchement à la conquête du pouvoir. Le système d'alliance et leur rupture brutale entre le Gobir et ses voisins principalement le Katsina s'accroît. Aussi, les autochtones de la ville de Tsibiri infiltrent le collège électoral et les autres institutions². Loin d'être épuisés, ces éléments prouvent qu'il y a réellement eu un changement au Gobir après le djihad. Le collège électoral est composé de neuf membres³. Il a le pouvoir d'élire ou de destituer le souverain lorsqu'il cesse de jouer son vrai rôle⁴. Il est aussi chargé d'assurer la permanence du pouvoir royal dont il se veut le gardien et le garant. Dans le processus électoral, le *Taran Gobir* est assisté parfois des *Mallamai* (Oulémas ou marabouts) et des *Anna* (animistes) avec à leur tête *Sarkin Mazum*, le chef des animistes de la vallée de Tsibiri⁵, un des dignitaires qui assistent à son intronisation.

1.2 L'élection et intronisation du souverain du Gobir

Le *Sarkin Gobir* est élu parmi les différents candidats issus de l'une des quatre familles citées plus haut. En dehors de cette appartenance, il est imposé au candidat d'autres conditions, celles d'être de bonnes qualités morales et de respecter la population. De plus, selon la tradition, le règne de l' élu doit connaître une abondante pluviométrie et un accroissement de la population et du bétail⁶ ; on dit alors que le candidat a rempli la *Zakka*⁷. Il est à noter que lorsque le souverain décède sur le champ de bataille, son successeur est automatiquement désigné par les guerriers (Magaji H., 1981, p.1) afin de poursuivre les combats⁸. Après son élection, le souverain participe à un certain nombre de cérémonies dont celle de l'intronisation, marquée par un bain rituel, le « *wankan sarauta* » symbolisant la communion du roi avec le royaume. Durant sept jours, le monarque est appelé à suivre un fastueux cérémonial appelé « *zaman wara*

une tradition dans les États haoussa que les oulémas ou marabouts préfèrent toujours habiter dans des villes autres que les capitales des royaumes.

² Citons *Sarkin mazum*, membre du collège électoral et *Sarkin Naya*, responsable du marché de Tsibiri. La présence des autochtones dans le collège électoral et les institutions au Gobir du XIX^{ème} siècle s'explique par la politique d'assimilation initiée au Gobir. En effet même en cas de guerre, l'ennemi n'est pas totalement détruit. Les princes des pays conquis sont traités avec respect et gardent leurs titres mais sans fonction. Certains captifs se voient balafre et laisser circuler librement. Les balafres font d'eux des Gobiraoua d'office car ils perdent complètement leur identité d'origine, c'est une assimilation forcée.

³ Pour plus de détails, se référer à Abou MOUNTARI, Evolution politique du Gobir du déclenchement du jihad à la pénétration européenne (1808-1900), Mémoire de Maîtrise, Niamey, U. A. M., F. L. S. H., 2007, 151p.

⁴ Il existe une procédure permettant d'éliminer un roi incompetent ou invalide. Le notable *Magaji kadagiwa* (le dignitaire qui terrasse l'éléphant) est chargé de cet acte nous apprennent nos informateurs. En cas de maladie, il est empêché à ce notable de rendre visite au souverain malade pour crainte de l'achever par étranglement (entretien collectif, le 15 août 2005 à Tsibiri).

⁵ Entretien collectif, le 22 octobre 2005 à Niamey ;

- entretien avec Habou Magaji, le 8 août 2005 à Maradi.

-Ce sont les divinations du collège électoral qui permettent de connaître si le règne du candidat sera couronné de ces succès.

⁷ A ne pas confondre avec le mot *Zakka*, l'aumône légale, un des cinq piliers de l'Islam.

⁸ Ce principe, à l'état actuel des connaissances, n'a probablement jamais été appliqué ni à Alkalaoua ni à Tsibiri.

*wara*⁹. » Après les différents rites d'intronisation, il est investi dans ses fonctions et réside dans son palais situé au centre de la capitale du royaume. Théoriquement, le *Sarkin* Gobir possède un pouvoir absolu. Il décide de la politique du royaume tout en tenant en compte de son administration composée de fonctionnaires et des dignitaires qu'il nomme dans le respect de la hiérarchie et des coutumes. Les fonctionnaires et autres autorités exercent leur tâche au sein de l'administration centrale dans la capitale et dans d'autres villes et villages du royaume. Le plus grand nombre d'entre eux est formé des commis de la cour du roi, les *Sarkin Sarki*, différents des princes, les *Yan Sarki*. A ces groupes s'ajoutent les chefs des différentes corporations, les *Masu Garuruwa*. Les *Sarkin Sarki* sont les serviteurs, les messagers, ou encore les gardes rapprochés du roi etc. Parmi eux, certains dignitaires jouent un rôle exceptionnel, comme le *Galadima*¹⁰ qui assure l'intérim du roi et qui coordonne toutes ses activités. Quant aux princes, ils portent entre autres les titres de *Dan Galadima* (premier prétendant) et *Bounou*, le ministre de la défense. Hormis les tâches exercées par les dignitaires masculins, des rôles très importants sont joués par des dignitaires féminins. Des personnalités féminines comme *Inna*, *Uwar gari* (mère de tous) et *Sarauniaya*, la reine-mère, occupent des places importantes dans l'organisation politique du Gobir.



Abdou Balla Marafa, actuel *Sarkin*
Gobir



Innar Gobir, Amina décédée le 1^{er}
mars 2018

La tâche la plus marquante est celle exercée par *Inna*, le deuxième personnage du royaume. L'autorité officielle d'*Inna* s'étend sur les femmes et tous les adeptes du

⁹ABOU (M.), Evolution politique du Gobir du déclenchement du jihad à la pénétration européenne (1808-1900), Mémoire de Maîtrise, Niamey, U. A. M., F. L. S. H., 2007, 151 p.

¹⁰ Ne confondez pas le titre de *Galadima* à celui de *Dan Galadima*, titre obligatoirement attribué à un prince. Dans certaines structures politiques haoussa, comme au sultanat de Damagaram (au Niger), le titre de *Galadima* est attribué à un prince contrairement au Gobir. Il est alors le prince héritier.

culte de possession, le *Bori*. Elle dirige l'ensemble des cérémonies rituelles d'imploration des dieux en cas des calamités naturelles (sécheresses, inondations, épidémies...). Dans certaines circonstances comme la vacance de poste du roi, elle prend le commandement de tout le royaume¹¹, suivant le même cérémonial d'intronisation que le roi. Elle dispose même de sa propre cour¹². En ce qui concerne la *Sarauniya*, la reine-mère, elle est la responsable des cérémonies de mariage de tous les *Yan Sarki*. Ces exemples montrent combien la femme joue un rôle extrêmement important dans l'organisation politique du Gobir. Le *Sarkin Gobir* est élu par un collège électoral. Les membres de cette institution comme le *Sarkin Toudou* et le *Sarkin Rafi* sont chargés respectivement de l'administration du *Gobir Toudou* (région de Madaoua) et les régions de la vallée tandis que *Oubandaouaki* et *Sarkin Mazum* commandent l'armée composée de cavaliers, archers... D'autres administrateurs, portant les titres de « *Sarkin Gobir* », sont chargés du contrôle des régions de Konni et Mayayi (au Niger) et celles de Kanoua et Issa (au Nigéria). Les Tribus touarègue et peulh vivant dans le territoire du Gobir sont commandées par le *Sarkin Azbin* et le *Sarkin Foulani*¹³. Les chefs des villages et les différents chefs des corporations contribuent pleinement à l'administration du Gobir ; c'est le cas de *Sarkin Faoua* qui commande les bouchers, de *Sarkin Makera* qui s'occupe des forgerons et de *Sarkin Masaka* qui administre les tisserands. L'administration du Gobir est lourde et difficile à entretenir ; les titres sont nombreux et aujourd'hui difficilement identifiables. Ce n'est pas le cas de celui exercé par le Kadi.

1.3 La justice

Bien que le roi soit juge suprême du royaume il existe un Kadi, l'*Alkaki* qui fait office de juge, cependant que *Inna* peut tout aussi trancher les litiges. Toutefois, dans la pratique, la justice est rendue par le roi entouré des membres de la cour et de ses conseillers. Ne peuvent assister aux audiences, les étrangers et les « irresponsables » (Magaji H., 1981 : 14). La conciliation des parties et le rachat de peine en cas de crime et délit constituent les jugements. Par exemple un meurtre se rachète au moyen de 1000 cauris versés à la famille de la victime (Périer J., 1939 : 394), des revenus forts utiles.

¹¹ Ce fut ainsi à Sabon Birni qu'une *Inna* aurait régné mais nous ne disposons pas des informations sur ce règne. Mais le cas dont on se souvient est celui d'*Innar* Gobir qui, au temps de Baoua Jan Gorzo (1771-1789) s'est attribué le commandement de la ville de Dayaou.

¹² La place occupée par *Inna* est la particularité du Gobir, cela ne se trouve nulle part dans les Etats haoussa.

¹³ *Sarkin* Abzin et *Sarkin* Foulani s'assoient côte à côte avec le sultan du Gobir. Mais aujourd'hui ce n'est pas le cas. Nous ne disposons des informations expliquant ce recul dans la consolidation et l'administration du Gobir. La création du titre de *Sarkin* Abzin au Gobir cimente les liens historiques entre les Gobiraoua et les Abzinaoua. Ce titre existait depuis l'époque du Gobir à Birni Lallé (XV^{ème} et XVII^{ème} siècles). D'ailleurs, les Gobiraoua se réclament être les premiers occupants du territoire de Abzin (sultanat touareg de l'Aïr) avant qu'ils ne soient chassés par les Touaregs vers le XV^{ème} siècle. Quant au titre de *Sarkin* Foulani, il est apparu au Gobir au XIX^{ème} siècle.

1.4 Les revenus de l'État

Pour administrer et assurer la sécurité du royaume ainsi que l'entretien d'une armée toujours sur le pied de guerre, le *Sarkin Gobir* fait recours à plusieurs sources de revenus. Ces derniers proviennent principalement des impôts, taxes et butins de guerre. Collectés par des fonctionnaires¹⁴, les impôts sont payés par les chefs de tribus, de villages, de principautés vassales et des *Talakaoua* (citoyens). Ces impôts sont complétés par des dons en nature provenant des rois amis constituent (Mamane R, 1985 : 88). Il faut ajouter les taxes payées par les artisans, les tisserands, les forgerons, les teinturiers et les marchands locaux ou étrangers, les *kouddin sana'a* (Périe J., 1939 : 393 ; Mamane R, 1985 : 89), les taxes sur le bétail, *jangali* et les taxes de pâturage payées par les éleveurs nomades, *kouddin haki*. Généralement la fin de l'année, l'occasion des fêtes religieuses ou l'intronisation d'un nouveau roi sont des moments appropriés pour la perception de ces contributions, constituées entre autres de bétail (les chevaux) et des produits agricoles et artisanaux. Les revenus des domaines royaux, les *kouddin saraouta* reçus par le roi pour la désignation de certains dignitaires constituent une part importante des revenus de l'État du Gobir¹⁵ (Mamane R, 1985 : 89). La perception de cette somme apparaît aux yeux de certains chercheurs extérieurs comme une commercialisation des titres et des fonctions (Périe J., 1939 : 393). Toutefois, ces pratiques sont bien coutumières. A ces revenus s'ajoute le butin de guerre, composé de chevaux et d'esclaves dont une grande part revient aux dignitaires, qui pour leurs échanges commerciaux, qui pour leurs activités domestiques, agricoles et guerrières. Les autres sources de revenus sont les dîmes prélevées à l'occasion des récoltes, les ventes d'animaux et autres transactions effectuées par les caravaniers et les voyageurs en transit. Au Gobir la religion a une dimension à part.

2. La conception de la religion au Gobir

Il est difficile de dissocier politique et religion dans l'organisation du pouvoir au Gobir. Cependant, à l'instar des autres Etats haoussa, la question religieuse au Gobir doit être perçue sous deux angles : islamique et animiste. Le premier groupe est constitué de marabouts et traite des questions islamiques. Parmi ce groupe est choisi le kadi (juge) ainsi que les recteurs des mosquées, les *Limamai* (singulier, *Liman*) qui officient les différentes prières. Ils se décomposent en :

- Liman na Gari* qui dirige les deux prières d'*Idi* (Tabaski et fin de Ramadan) ;
- Liman na juma'a* qui officie la prière de vendredi dans la capitale ;
- Liman na ciki*, en même temps conseiller de roi, qui dirige la mosquée du roi.

¹⁴Les impôts et taxes sont collectés par des fonctionnaires qualifiés des hyènes par les paysans, en raison de la réputation d'avidité et de cruauté de ces animaux. Nous avons l'habitude d'entendre les citoyens dire « *kuraye nan sun zo* » (les hyènes sont arrivées) quand des percepteurs d'impôts arrivent dans un village. C'est le cas en 1988, ou nous avons entendu un citoyen prononcé cela à l'arrivée d'un administrateur-collecteur d'impôts du Gobir dans notre village (Mayya Oukkou- Tsbiri-Maradi). Ce qui laisse croire la persistance du mauvais comportement des collecteurs d'impôts et taxes au Gobir à une date récente.

¹⁵ Entretien collectif, le 15 août 2005 à Tsbiri.

Dans ce même groupe sont nommés le secrétaire du roi, *Maga takarda* et le scribe chargé de « tenir à jour » la liste des rois qui ont régné au Gobir. Les tâches exercées par le groupe de marabouts ne datent pas du XIX^{ème} ; c'est un phénomène ancien qui illustre la réalité sociopolitique de l'Islam, indispensable pour toute bonne analyse de la vie sociopolitique du Gobir et de ses voisins.

Le second groupe est celui des *Anna* (animistes, *anne* au singulier). Ils dominent l'autre versant religieux du Gobir. Car, ici, il suffit simplement qu'une occasion se présente pour voir surgir des cérémonies mettant en jeu des éléments externes à l'Islam, comme lors de l'intronisation du sultan. Dans ces conditions, des sacrifices sans commune mesure avec l'Islam sont menés. Le roi assure certaines offrandes telles que le sacrifice d'une brebis blanche pour commémorer la mort de Baoua Jan Gorzo (un des grands souverains du Gobir) à kouka Naya près de Tsibiri¹⁶ et celui d'un mouton. Celui-ci se fait chaque septième mois de l'année pour souhaiter une bonne pluviométrie à son royaume. Le roi du Gobir est le responsable du culte spirituel de la déesse royale, *takurabao*¹⁷. L'édification d'une cité ou d'un marché est aussi l'occasion de rituels animistes, opposés à l'Islam. Ainsi, lors de la délimitation de la cité ancienne de Tsibiri, un *Anne*(animiste) aurait été invité par le roi Jibon Ta Ouba pour déterminer les limites de ce qui fut l'ancienne ville de Tsibiri¹⁸. Les *Anna* sont les responsables de la grande cérémonie de l'ouverture de la saison de la chasse, *lebudin daji*¹⁹ et participent à l'administration du royaume en occupant certains postes de commandement. Ils sont aussi membres du conseil électoral²⁰. Leur chef, le *Sarkin Anna* est le gardien des insignes de la *Sarauta* du Gobir, constitués d'un sabre, deux bracelets, l'arc et le carquois, visibles dans le palais du roi à Tsibiri-Gobir. Ces quelques exemples attestent bien que les *Anna*²¹ ont un pouvoir avec lequel la *Sarauta* du Gobir est tenue de compter, illustrant une réalité typiquement africaine.

¹⁶Entretien avec Abdou Balla Marafa, Sultan actuel du Gobir, le 10 août 2005 à Tsibiri.

¹⁷ - Le mécontentement de cet *iska* aurait provoqué la chute de *Sarki Labo* (1936-1963) de son cheval lorsqu'il se rendait, précédé d'un cortège de *Yan bori* (les adeptes de culte de possession), vers l'emplacement de la nouvelle ville de Tsibiri, mentionne Guy Nicolas (Nicolas G., 1969 : 220).

¹⁸- Entretien avec Liman Abou, le 6 août 2005 à Tsibiri.

- Entretien collectif, le 22 Octobre 2005 à Niamey.

¹⁹ La cérémonie d'ouverture de la brousse marque la fin d'une année et permet de prévoir tous les événements à venir au cours de la nouvelle année : catastrophes, guerres etc.

²⁰ *Ara*, *Kiyaure* et *Sarkin Mazum* appartiennent au collège électoral.

-*Sarkinroua* s'occupe des eaux et *SarkinNaya* est maître des terres.

²¹ Les *Anna*, écrit G. Nicolas, rejettent les principes coraniques, boivent de la bière du mil et mangent des cadavres c'est-à-dire des animaux n'ayant pas été égorgés de manière rituelle par le musulman (Nicolas G., 1969, p.213) et portent un*walki* (petit pagne en cuir).

3. Nature et réalité du pouvoir au Gobir

Au Gobir, les symboles tant animistes qu'islamiques sont dans toutes les représentations et institutions. L'importance et l'omniprésence de ces emblèmes incite le chercheur à se pose de nombreuses questions sur les fondements même du pouvoir au Gobir d'une part, et à ressortir nombres d'aspects marquant un changement après le jihad d'autre part. L'organisation politique du Gobir est sensiblement conforme à celles des autres Etats haoussa notamment Zamfara, Kano et Katsina. Elle repose sur la division traditionnelle de la société en trois classes distinctes : la classe des « *Masu Sarauta* » (aristocrates), des *Talakaoua* (hommes libres ou simples citoyens) et les *Bayi* (esclaves). Aujourd'hui, cette dernière classe n'existe plus. A la première classe appartient la catégorie des « *Yan Sarki* »²², les princes avec leur devise collective qui proclame que l'on « ne mélange pas le bouillon avec la pâte de mil » (Nicolas G, 1969, p.206). C'est dans cette lignée qu'est élu le roi par le collège électoral « guidé » de pratiques divinatoires animistes ; une légitimité joutée au cérémonial animiste²³. Les pratiques animistes sont exclusivement réservées aux *Anna*. Ces derniers, nombreux au Gobir du XIX^{ème} siècle, ont un puissant pouvoir avec lequel la *Sarauta* du Gobir est obligée de compter pour régler la vie politique, économique, sociale et culturelle. Leur intervention dans le système politique est indéniable. Selon le défunt *Sarkin Bori* (chef du culte du *bori*), lorsque de menaces graves pèsent sur le royaume, le roi ne tarde pas un seul instant à rassembler les *Anna* pour prier les dieux jusqu'à ce que le danger soit écarté. Ils ont le statut de maître de la terre et se trouvent en relation avec les puissances surnaturelles, sans l'alliance desquelles aucun pouvoir ne saurait s'établir ou persister (Nicolas G, 1969 : 212). Il faut ajouter que le culte des *Anna* est purement clanique et héréditaire. Il concerne spécialement un domaine précis de la vie. Par exemple, les rites des chasseurs inaugurent la saison sèche dont ils ont le monopole et ceux des *Sarakunan Noma* (maîtres des cultures) concernant uniquement la production agricole (Nicolas G., 1969 : 213). Ces quelques aspects énumérés montrent que le pouvoir politique du Gobir repose profondément sur un syncrétisme religieux animiste. L'animisme touche d'abord les hautes instances du royaume avant d'atteindre les autres échelons de la société. Il touche toutes les institutions sociopolitiques du Gobir.

Au cours des sacrifices le nom d'*Allah* (Dieu, le tout puissant) est invoqué. L'invocation du nom de Dieu montre clairement que l'Islam est anciennement implanté au Gobir. Loin de traiter la question de l'islamisation du Gobir, retenons le mouvement de réforme islamique, djihad d'Ousman Dan Fodio, déclenché à partir du Gobir même au XIX^{ème} siècle marque une étape décisive dans le

²² Cette devise des *Yan Sarki* a son plein sens dans la mesure où on peut trouver dans le palais royal plusieurs femmes qui se proclament toutes épouses du roi. En réalité, concernant la vie conjugale, le roi ne s'intéresse guère à elles. Celles-ci sont plutôt à la disposition des dignitaires surtout de la cour du roi. Confusément leurs enfants se réclament aussi des *Yan Sarki*. Donc n'est pas prince qui veut.

²³ Le but de la cérémonie d'intronisation est d'exprimer le mariage du roi au à son royaume. Après ce cérémonial, le roi devient systématiquement « *mijinkasa* » (époux du royaume).

processus d'islamisation des Etats haoussa. C'est en effet au nom de l'Islam qu'Ousman a su canaliser les mécontentements des populations pour renverser un système monarchique très ancien et mettre plus l'accent sur l'Islam dans l'organisation de la société (Mahamane A., 2003 : 202).

Conclusion

Bien que l'Islam ait pris une croissance rapide dans la société, il n'a nullement réussi à éliminer l'animisme auquel cette société est restée attachée. Néanmoins, il constituait une autre base idéologique du fondement du pouvoir au Gobir. Dans les institutions et les rapports sociaux, l'influence de l'Islam est nette. Le roi se comporte habituellement en musulman fervent. A des occasions le roi invite et sollicite l'aide des *Mallamai* (marabouts) parallèlement aux *Anna* (animistes). Les pratiques islamiques et animistes sont intimement liées et ne gênent en rien l'équilibre social. Il est impossible de dissocier l'aspect politique de ce pouvoir de ses fondements magico-religieux. La stabilité du Gobir, écrit Guy Nicolas, repose avant tout sur les alliances séculaires unissant la dynastie aux puissances surnaturelles (Nicolas G., 1969, 221). Aux fondements religieux ajoutons les fondements économiques. En effet, l'économie joue un rôle important dans la stabilité et l'instabilité du pouvoir au Gobir. Il faut aussi adjoindre un autre fondement qu'est la force. C'est dans ce sens qu'on dit couramment au Gobir et dans les autres Etats haoussa *asilin sarauta karhi* (la force est l'origine du pouvoir). Alors, la force est un des fondements du pouvoir au Gobir.

Références bibliographiques

- Augi A.R. (1984). The Gobir factor in the social and political history of the Rima Basinc.1650-1808 a. D. Ph. D. Thesis, Zaria, A. B. U. 645
- Magaji, H. (1981). Manuscrit d'enquête.
- Mahamane, A. (2003). *Institutions et évolution politiques de Kasar Maradi (Katsina-nord) au XIX^e siècle*. Niamey, N. I. N. 260.
- Mountari, A. (2007). Évolution politique du Gobir du déclenchement du jihad à la pénétration européenne (1808-1900), Mémoire de Maîtrise, Niamey, U. A. M., F. L. S. H., 151
- Nicolas, G. (1969). Fondements magico-religieux du pouvoir politique au sein de la principauté hausa du Gobir., *J. A. S.*, T.XXXIX, (1), 199-231.
- Perie, J. (1939). Notes historiques sur la région de Maradi. *I. F. A. N.*, (2-3), 377-395.

Rigo, M. (1985). Contribution à l'histoire du Gobir au XVIII^{ème} siècle, Mémoire de Maîtrise, Niamey, U. A. M., F. L. S. H., 103